

Eole attend des coopérateurs citoyens

WALHAIN-GEMBOUX Les habitants peuvent investir dès 5 euros, avec un retour de 3 %

► Un vent favorable pour deux des six éoliennes en construction.

► Les personnes intéressées ont le choix entre deux coopératives.

Quelque 8.500 ménages seront, dès novembre, éclairés grâce aux six éoliennes en cours de construction dans un champ sis entre les Nationales 4 et 29, trois sur Sart-Walhain et trois sur Ernage.

Lancé en septembre 2009 par la SA Alternative Green, ce projet aura connu deux recours au Conseil d'État et un jugement confisquant des biens à la commune, au directeur administratif et à la bourgmestre de Walhain. Finalement, un accord a pu être conclu, et le projet arrive à maturité à temps puisqu'il pourra profiter de la période des grands vents d'hiver qui assure presque 70 % de la production annuelle d'une éolienne.

Ce projet de près de 24 millions d'euros présente la particularité que deux des éoliennes érigées sur Walhain seront des éoliennes citoyennes. La société à commandite à finalité sociale Vents d'Houyet investit, en effet, près de 8 millions d'euros pour ériger deux éoliennes Enercon, la « Rolls-Royce » du secteur, d'une puissance de 2,3MW chacune. Outre un subside wallon de 900.000 euros, elle dispose d'un million en cash, le reste étant emprunté. Mais le public est invité à prendre des parts.

Vents d'Houyet n'est pas une inconnue puisqu'elle a déjà construit 19 éoliennes pour un investissement global de 60 millions d'euros. Elle compte dans son actionnariat la coopérative Enercoop.be, basée en Brabant wallon, et la coopérative Enerie2030, d'Eupen. L'investissement de près de huit millions sera réalisé par la coopérative d'exploitation AtoutWal, créée pour reprendre le tiers des éoliennes projetées par Alternative Green. D'ores et déjà, Vents d'Houyet a cédé 45 % de ses parts à la coopérative citoyenne « Courant

d'Air », d'Elsenborn, et 5 % à « Nosse Moulin », une coopérative citoyenne de Gembloux. Cette dernière pourra augmenter sa participation au fil du temps.

Jusqu'à 5.000 euros

Le public pourra, lui, devenir coopérateur de deux manières. La première en prenant des parts dans Nosse Moulin. Selon Fabrice Adam, bénévole dans cette coopérative à finalité sociale qui compte déjà 200 coopérateurs, pour un capital de 240.000 euros, « les parts vont de 250 à 5.000 euros, soit le maximum légal. Il est prévu qu'on ne versera pas plus de 6 % de dividende, mais si on arrive à 3 %, cela sera bien. Notre objectif est de faire participer les citoyens à la transi-

tion énergétique entre les énergies fossiles et nucléaires et les énergies propres et renouvelables. »

La deuxième manière sera de prendre des parts, entre 5 et 5.000 euros, dans la coopérative Enercoop (plus de 600 coopérateurs). Selon l'administrateur délégué Jean-François Mitsch, « le principe chez nous est de rester coopérateur au moins cinq ans, mais les parts sont augmentées des dividendes, de 3 % pour l'instant, avec un plafond à 6 %. Par des achats groupés, nous offrons enfin à nos membres des réductions de 10 à 30 % sur l'électricité, le gaz, le bois et les pellets. » ■

JEAN-PHILIPPE DE VOGELAERE

Renseignements sur les sites www.nosse-moulin.org et www.enercoop.be.



Un premier mât déjà construit, un deuxième se profile au loin. Pour novembre, les six éoliennes tourneront dans le vent d'hiver. © J.-P. DV.

Ophain Deux éoliennes en attente d'un recours... des riverains

Personne ne s'y attendait mais, au début du mois d'août, le ministre Carlo Di Antonio (CDH) a accordé, suite à un recours introduit par le promoteur Aspiravi, un permis pour ériger deux éoliennes à Ophain. Elles devraient être construites à proximité immédiate de l'échangeur de Haut-Ittre. Le projet, jusque-là, n'avait pourtant guère provoqué l'enthousiasme, bien que les membres d'Écolo le considérassent comme « acceptable ».

Ce n'était pas l'avis de plus de 3.000 opposants, mobilisés par un comité qui ne voulait pas de ces moulins de cent mètres de haut dans la campagne brunoise. Ni celui des communes de Braine-l'Alleud, Ittre, Waterloo et Braine-le-Château, qui avaient rendu un avis défavorable sur le dossier. Le fonctionnaire wallon délégué de l'Urbanisme, qui devait trancher, avait lui aussi refusé d'accorder le permis.

Mais le ministre wallon de l'Urbanisme s'est finalement laissé convaincre par les arguments d'Aspiravi (Harelbeke) et les riverains, sous le choc, avaient annoncé dès cet été qu'ils introduiraient un recours devant le Conseil d'État.

Ils ont encore deux bonnes semaines pour le faire et pour l'instant, le travail d'analyse de l'arrêté pris par Carlo Di Antonio se poursuit avec l'appui d'un avocat spécialisé. Constitué en association de fait, ces opposants préfèrent ne pas trop dévoiler leurs batteries à ce stade, mais ils sont plus que déterminés.

Délai dépassé

Du côté de la majorité brunoise, une fois l'arrêté ministériel notifié par la Région, on avait annoncé que le document serait soumis à l'avocat de la commune avant de prendre une décision. Le délai dont disposaient les autorités locales pour saisir le Conseil d'État est à présent écoulé, et la procédure n'a finalement pas été lancée...

« Nous ne laissons pas tomber les riverains », précise le bourgmestre Vincent Scourneau (MR). S'ils trouvent des moyens pertinents pour introduire un recours au Conseil d'État, nous serons avec eux, sans doute via une intervention volontaire. Je reste cohérent avec la ligne que j'ai toujours défendue dans ce type de dossiers : nous ne nous opposons pas à l'éolien s'il ne dérange per-

sonne. Par contre, si des habitants de la commune s'y opposent, il est de notre devoir d'être à leurs côtés. » ■

VINCENT FIFI

ENTRETIEN

« Nous devons nous approprier le vent »

Pionnière de la participation citoyenne, connu pour son éolienne qui appartient à 900 enfants, la société en commandite à finalité sociale Vents d'Houyet a donc obtenu qu'un tiers des six éoliennes de Walhain et Gembloux appartienne au public et soit financé et géré par ses soins. Elle a, pour ce faire, créé la coopérative d'exploitation AtoutWal. Entretien avec Bernard Delville, fondateur de Vents d'Houyet.

Pourquoi ces deux éoliennes sont-elles si importantes ?

Ce projet préfigure, d'une part, la participation citoyenne dans l'éolien wallon de demain, à savoir une mutualisation des moyens financiers entre des coopératives wallonnes. D'autre part, nous devons, nous citoyens, nous approprier le vent. Quand il crée des tempêtes et des dégâts, c'est nous qui cassons. Quand il nous apporte ses bienfaits, l'électricité éolienne, ce n'est pas encore nous qui en touchons les bénéfices !

Un peu d'audace donc ?

C'est ce qui manque en Région wallonne. Elle vient certes nous octroyer un subside dans



© J.-P. DV.

ce projet, mais il manque un décret sur le sujet qui permette à chacun de s'y retrouver clairement. Pour l'instant, on voit plus les opposants se manifester, mais doit-on rappeler qu'au Danemark, la participation citoyenne est obligatoire pour chaque projet éolien. Allez dans ce sens doit permettre d'éviter, comme c'est le cas au parc d'Estinnes où des investisseurs étrangers sont venus s'approprier le vent wallon.

Quelle garantie apportez-vous ici ?

Nous avons proposé à la commune de Walhain de créer un comité d'accompagnement, auquel nous espérons que la commune de Gembloux finira par adhérer. C'est une première en Wallonie. Ce comité, composé de représentants de la commune, des exploitants, des riverains et de la coopérative locale, s'est déjà réuni une fois. C'est important à mes yeux car cela va permettre

aux riverains de nous faire part de problèmes éventuels, par exemple de bruit. Nous pourrions ainsi agir directement et éviter tous les conflits. Des collaborations avec Alternative Green ?

L'entente est excellente. Je représente même la société dans le comité d'accompagnement. Mais concrètement, nous avons décidé de mutualiser le projet. Nous construisons ensemble les six éoliennes et nous en récolterons les profits ensemble. Comme cela, si une éolienne tombe en panne ou si une éolienne produit plus d'électricité qu'une autre, tous les frais et tous les bénéfices seront au final divisés en six parts égales. Et s'il le faut, nous pourrions un jour reprendre les parts d'Alternative Green. L'éolien, on y croit !

Concernant la sensibilisation ?

Nous sommes très fiers d'avoir créé l'Académie du vent qui a permis, depuis 2002, à plus de 30.000 enfants du primaire de suivre des stages de sensibilisation à l'utilisation rationnelle de l'énergie. Il va de soi qu'à Walhain, les écoliers de l'entité seront prochainement invités à visiter le chantier. Cela fait partie de nos priorités.

J.-P. DV.

ACTION D'AUTOMNE

Il y a toujours un matelas qui vous convient maintenant à un prix avantageux



20%

d'avantage

sur tous nos matelas

* voir conditions en magasins



Bonne nuit, Bonne journée

www.auping.be

expert literie

vivement mon lit!

GEMBOUX

77 Chaussée de Tirlemont
5030 Gembloux

LA HULPE

120 Avenue des Combattants
1310 La hulpe

WAUTHIER BRAINE

254 Chaussée de Tubize
1440 Wauthier Braine

WAVRE

54 Avenue des Princes
1300 Wavre

www.expertliterie.be

CUIR CENTER

40 ANS DE SAVOIR-FAIRE

NOUVELLE COLLECTION CUIR

PRIX DE LANCEMENT

2590€ ~~3490€~~



*Canapé d'angle MIAMI certifié NF Ameublement par le FCBA Paris (L. 261 x L. 202 x H. 75 x P. 106 cm) : 2.590 € au lieu de 3.490 €, prix de lancement TTC maximum conseillé, hors livraison (tarif affiché en magasin), valable jusqu'au 31/01/2017. Cuir de buffle, fleur corrigée pigmentée. 15 coloris. 3 dossiers réglables 6 positions. Angle à gauche ou à droite. Assise souple ou ferme. Coutures contrastées ou ton sur ton. Coussin déco en option. www.cuircenter.com

BRUXELLES - WATERLOO
Chaussée de Bruxelles 38 - Tél. 02 354 56 91

Magasins ouverts de 10h à 18h30, y compris le dimanche. Fermés le mardi.

CHARLEROI - City Nord
6041 Gosselies - Tél. 071 37 01 45